

CAPD Hors Classe reportée !

Suite aux interventions du SNUipp-FSU 86, l'IA a décidé de reporter le sujet de la hors classe à la **CAPD du 4 juin** pour apporter des modifications. Notamment, il n'y aura plus aucun avis "satisfaisant" mais transformation de ces avis en "très satisfaisant". Cependant, l'IA ne touchera pas à ses avis "excellent" et "à consolider".
Explications ci-dessous !



CAPD du 28 mai

1. Déclaration liminaire : attaques du gouvernement sur les élu-e-s du personnel, fusion des académies
2. Hors Classe 2018 : augmentation des promotions, problème sur les avis
3. Informations diverses : INEAT/EXEAT, mouvement

Déclaration liminaire : attaques du gouvernement contre les CAPD, fusion des académies

Dans notre déclaration liminaire, le SNUipp-FSU est revenu sur 2 projets, qui, s'ils sont menés à bout comme annoncé, auront des conséquences catastrophiques sur l'organisation du 1er degré!

- **Attaques du gouvernement contre les CAPD** : Dans le cadre du chantier « Dialogue social » de la concertation Action Publique 2022, le gouvernement a présenté aujourd'hui aux organisations syndicales représentatives ni plus ni moins qu'un projet de « suppression du paritarisme » afin de « faciliter une déconcentration managériale » de la Fonction publique. **C'est inacceptable !!** Ce projet propose la suppression du paritarisme, l'abolition des CAP en ce qui concerne les mutations, l'élargissement des sanctions disciplinaires sans contrôle de recours, la suppression des CAP par corps,... **La FSU appelle les agent-es à réagir à cette attaque frontale contre leurs droits. Elle demande au gouvernement de revenir sur ses intentions et de faire de nouvelles propositions.**
- **Fusion des académies** : Dans un rapport publié le 13 mai, l'Inspection générale de l'éducation nationale fait un bilan de la mise en œuvre des régions académiques créées en 2015, dont elle tire la conclusion qu'il est nécessaire d'aller plus loin. Ce rapport préconise d'arriver à l'horizon 2021 à

13 académies métropolitaines dont la carte se superposerait à celle des 13 nouvelles régions, chaque région académique devant élaborer un projet académique de fusion. Pour nous, cela veut dire fin des rectorats de Poitiers et de Limoges qui seraient absorbés par celui de Bordeaux. Le rapport préconise également de réexaminer la carte des circonscriptions du 1er degré, d'expérimenter de nouvelles formes d'organisation territoriale et d'aborder la question du statut des écoles et de leurs directions. Ce ne sera pas sans conséquence sur la gestion des personnels du premier degré qui perdrait l'expertise de proximité. Le ministère doit annoncer ses arbitrages pour le début du mois de juin. **La FSU intervient pour défendre le modèle académique, contre les fusions envisagées dont elle interroge le sens et la pertinence.**

Hors Classe 2018 : augmentation des promotions, problème sur les avis donnés par les IEN

Pour le SNUipp-FSU, la situation salariale des PE est insatisfaisante, et nous demandons que tous les collègues puissent accéder aux échelons les plus rémunérateurs.

- **Un nombre de promouvables en hausse : + 9%**

Dans le cadre des accords PPCR, le SNUipp-FSU a obtenu que le nombre de promu-e-s à la Hors Classe augmente, notamment pour rattraper le retard incompréhensible par rapport au 2nd degré ! Les chiffres viennent de tomber, l'académie de Poitiers aura 9% de promu-e-s en plus par rapport à l'année dernière. Les répartitions départementales ne sont pas encore arrêtées par le rectorat, car cela dépend du nombre de promouvables dans chaque département. L'année dernière, la Vienne avait eu 72 promotions, si il y a +9% en Vienne , cela ferait 78 promotions.... mais ce chiffre est à confirmer !

- **Un nouveau barème ... et des incohérences !**

Le barème auparavant calculé ainsi : " échelon x 2 + note + bonifications (REP/REP+, direction, conseiller-e péda) " a changé, maintenant il est la somme de :

1. son échelon : de 0 pt à la 2ème année de l'échelon 9 jusqu' à 120 pts pour la 5ème année dans l'échelon 11
2. l'avis de l'IA: Excellent 120 pts, Très satisfaisant 100 pts, Satisfaisant 80 pts, A consolider 60 pts

C'est évidemment sur l'avis donné par le DASEN que le SNUipp-FSU 86 a pointé des incohérences. **Comme cet avis sera définitif et non réactualisé pendant tout le reste de la carrière (ce que dénonce le SNUipp-FSU), sa construction ne peut que faire débat Cette année, contrairement à ce qui devrait se faire les années suivantes, l'avis ne s'appuie pas forcément sur un entretien de carrière qui donne lieu à un rapport explicatif, il n'y a pas eu de CAPD de recours si le collègue est en**

désaccord avec l'avis de l'IA, mais sur une unique étude du dossier avec un avis non argumenté sur des collègues que parfois l'IEN n'a pas pu visiter !

Ainsi, selon la circonscription où l'on se trouve, le pourcentage de personnels avec un avis " excellent " est totalement différent : 32% d'avis "Excellent" parmi les promovables de la circonscription de Montmorillon et 30% sur Poitiers Est alors qu'ils ne sont que 14.5% sur Poitiers Ouest et 14,81% sur Poitiers Sud ! Le DASEN n'avait donné aucune consigne d'harmonisation entre circonscriptions aux IEN.

Au regard de toutes ces interrogations, **le SNUipp-FSU a donc demandé qu'aucun avis ne soit mis en dessous de " très satisfaisant "**.

L'IA, après avoir demandé une suspension de séance pour échanger avec les IEN, a été en partie dans le sens du SNUipp-FSU 86. Il a reconnu que l'aspect définitif de l'avis lui posait problème et que pour ces raisons, il répondait à la demande du SNUipp-FSU 86 en transformant tous les avis " satisfaisant" en " très satisfaisant " . **Le SNUipp-FSU 86 salue cette prise en compte par le DASEN des remarques de vos représentant-e-s du personnel.** Pour autant, le DASEN refuse de faire passer les 12 collègues avec un avis " à consolider " à un autre avis, en indiquant que les IEN connaissent bien leurs situations.

- **Comment l'IA a choisi les avis Excellent ?**

L'IA a choisi parmi les collègues avec un avis "très satisfaisant", environ la moitié pour leur mettre un avis " excellent " :

1. il a choisi tou-te-s les collègues retraitables (dossiers de retraite déposés ou plus de 60 ans), pour répondre en partie à la demande du SNUipp-FSU
2. il a choisi les collègues qui avaient la meilleure note et les a départagé-e-s par l'ancienneté dans le corps des PE. Le SNUipp-FSU a dit que cela était insuffisant de prendre uniquement l'ancienneté dans le corps des PE mais qu'il faudrait prendre l'AGS toute entière, car les ex-instits pouvaient être sinon défavorisé-e-s.

Informations diverses :

- **INEAT / EXEAT**

Le DASEN a indiqué qu'il donnerait un **avis favorable** aux EXEAT pour **raisons médicales, sociales justifiées et rapprochements de conjoints**. Il a également indiqué qu'il y avait de fortes chances qu'il donne un avis défavorable aux demandes d'EXEAT pour convenances personnelles.

- **Nomination tardive**

Clotilde MORINEAU, stagiaire CAPPEI 2018-2019, est nommée à TP sur l'ULIS école de Neuville du Poitou (Jules Ferry).

Emilie LEAUTE, admissible CAFIPEMF, est nommée à TP/TD à Civaux (adjoint PEMF). Un berceau PES est créé dans cette même école.

Vos représentant-e-s du personnel: Stéphanie BARRAU, Marieke BREBION, William FAUGEROUX, Frédéric GAUTREAU, Matthieu MENAUT

